

Délibérations du Conseil

15 OCTOBRE 2020



Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 36

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, Mme GRAMMONT Agnès, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, Mme LORPHELIN Martine (procuration à M. LORIDAN Bernard jusqu'au point numéro 10) ; M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés :

Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. DEHAENE Michel ;
M. CATTEAU Joseph, procuration à M. DELABRE Aimé ;
M. FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothee ;
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. HENNEON François-Xavier ;
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques ;
M. RAVET Pierre-Luc, procuration à Mme GRAMMONT Agnès.

Secrétaire de séance : Mme THERON MARESCAUX Stéphanie.

Le détail des délibérations est à retrouver sur le site internet de la CCFL.

2020D046 Finances, mutualisation et Transferts de charges - Convention d'adhésion au Pôle Santé sécurité au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Les élus ont autorisé Monsieur Le Président à signer le renouvellement des conventions successives d'adhésion relatives à l'adhésion au service de prévention Pôle Santé Sécurité au Travail pour la durée du mandat.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (25 voix POUR, 16 ABSTENTIONS et 1 CONTRE)

2020D047 Finances, mutualisation, transferts de charges - Droit à la formation des membres du conseil communautaire - Application de l'article L.2123-12 du code général des collectivités territoriales.

Les élus ont fixé le montant des dépenses de formation à 20 % du montant total des indemnités susceptibles d'être allouées aux élus, soit 27 076,80 € (11 282 x 12 mois x 20 %).

Soit par élu et pour l'année : 644,68 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D048 Finances, mutualisation, transferts de charges - Débat sur l'opportunité de conclure un pacte de gouvernance.

Après débats sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et la CCFL, les élus ont acté de ne pas adopter de pacte de gouvernance au sein de la CCFL.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (40 voix POUR, et 2 ABSTENTIONS)

2020D049 Finances, mutualisation, transferts de charges - Conseil de développement.

Après débats sur l'élaboration d'un Conseil de développement, les élus ont acté de proposer un Conseil de développement au sein de la CCFL, selon les propositions qui seraient faites lors d'une prochaine commission Finances, mutualisation, transferts de charges au cours de laquelle un retour d'expérience des Conseils de développement serait communiqué.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D050 Finances, mutualisation, transferts de charges - Contrat territorial de Développement Durable entre le Conseil Général du Pas-de-Calais et la CCFL.

Les élus ont autorisé la Contractualisation avec le Conseil Général du Pas-de-Calais dans le cadre du contrat territorial de développement durable.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D051 Finances, mutualisation, transferts de charges - Attribution d'un Fonds de Concours aux communes membres, dénommé Mandat 2020-2026/01.

Les élus ont validé l'attribution, à chaque commune membre à la date de la présente délibération, d'un fonds de concours dont l'enveloppe globale à répartir s'élève à 18 094 950 € (montants définis sur la base des fiches DGF 2019).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

	Enveloppe de 450 € par habitant à utiliser sur le mandat 2020-2026
ESTAIRES	2 955 150 €
FLEURBAIX	1 233 900 €
HAVERSKERQUE	663 750 €
LA GORGUE	2 583 000 €
LAVENTIE	2 283 750 €
LESTREM	2 056 050 €
MERVILLE	4 480 200 €
SAILLY SUR LA LYS	1 839 150 €

2020D052 Finances, mutualisation, transferts de charges - Rapport annuel USAN.

Les élus ont pris acte du rapport retraçant l'activité de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique de Nord (USAN) à la CCFL.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D053 Finances, mutualisation, transferts de charges - Convention Cadre Groupement de commandes.

Les élus ont validé le renouvellement de la convention cadre des groupements de commandes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D054 Petite-enfance, jeunesse, santé et sport - Renouvellement de l'agrément RAM du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Les élus ont :

- validé le renouvellement de l'agrément du RAM afin de pouvoir continuer à bénéficier de l'accompagnement financier de la CAF,
- accepté la poursuite de l'engagement de la collectivité à assurer les fonctions du relais et donc de reconduire et pérenniser l'action pour une nouvelle période.
- validé rétroactivement la signature de la nouvelle convention avec la caisse d'Allocations Familiales du Nord pour la période du 1er janvier 2020 au 31 Décembre 2023.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D055 Petite-enfance, jeunesse, santé et sport - Modification du règlement intérieur du Relais Assistants Maternels (RAM).

Les élus ont validé la modification du règlement intérieur du relais assistants maternels.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D056 Petite-enfance, jeunesse, santé et sport - Programmation 2020-2021.

Les élus ont validé la reconduction de l'Action Fruits 2020-2021 et la mise en place du Cap Santé et du forum dédié aux séniors le jeudi 22 avril 2021, sur la commune de Merville (salles Pierre Sizaire et Jean Sohier).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D057 Petite-enfance, jeunesse, santé et sport - Appel à projet - Les Parcours Sailly Santé, Septembre 2020.

Les élus ont validé l'appel à projet qui a été déposé par la Maison pour Tous de Sailly sur la Lys, dans le cadre du Parcours du cœur et en partenariat avec l'association saillysiennne « Les randonneurs de l'Alloeu », pour l'organisation de l'événement intitulé : Les Parcours Sailly Santé, du dimanche 27 septembre 2020. Montant de la subvention : 500 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D058 Petite-enfance, jeunesse, santé et sport – Subventions au mouvement sportif et emploi salarié.

Les élus ont validé le subventionnement d'associations et sportifs, pour un montant total de 1 394 €, répartis entre 3 associations et 6 sportifs.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D059 Petite-enfance, jeunesse, santé et sport - Contrat de Délégation de service public relatif à l'exploitation du Centre aquatique intercommunal - L'Ondine - Avenant n°2 faisant suite à la crise sanitaire COVID19, du 1er octobre au 31 décembre 2020.

Les élus ont validé la signature de l'avenant 2, pour la période d'ouverture au public adaptée du 1er octobre 2020 au 31 décembre 2020.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D060 Développement économique et acquisitions foncières - Zone de Loisirs à côté d'Eolys – Acquisition des terrains propriété de M. et Mme TACQUET.

Les élus ont validé l'acquisition des parcelles AC63, AC194 et AC196.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D061 Développement économique et acquisitions foncières - Zone d'activités des Graissières – Implantation de la Brasserie des 3 clochers.

Les élus ont validé la vente du lot 6 de la ZA des Graissières à la Brasserie des 3 Clochers ou à toute éventuelle société prévue à cet effet.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (34 voix POUR, 2 ABSTENTIONS et 6 CONTRE)

2020D062 Développement économique et acquisitions foncières - Subvention ATPE – SARL Les Merveilles de Lucie sur la commune de Sailly-sur-la-Lys.

Les élus ont validé le versement d'une subvention de 2 029.43€ maximum à la SARL Les Merveilles de Lucie.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D063 Développement économique et acquisitions foncières - Aide COVID19 destinée aux associations employeuses d'intérêt collectif.

Les élus ont validé la mise en place d'une aide réservée aux associations employeuses d'intérêt collectif.

Madame FERMENTEL et Monsieur BEZILLE n'ont pas pris part au vote.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (40 voix POUR)

2020D064 Développement économique et acquisitions foncières - Aide COVID19 destinée aux entreprises de plus de 10 salariés.

Les élus ont validé la mise en place d'une aide réservée aux entreprises ayant le siège de leur activité sur le territoire de la CCFL, ayant plus de 10 salariés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D065 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Avis sur l'extension du territoire du SMICTOM par l'intégration de 5 communes : Blaringhem, Boëseghem, Morbecque, Steenbecque et Thiennes, au 1er janvier 2021.

Les élus ont approuvé l'adhésion au SMICTOM des Flandres des Communes de Blaringhem, Boëseghem, Morbecque, Steenbecque et Thiennes pour les compétences élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement) à compter du 1er janvier 2021,

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D066 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Action de sensibilisation à la réduction des déchets et à l'utilisation des couches lavables.

Les élus ont validé l'extension de l'action et les programmations de futures sessions, selon les mêmes modalités définies dans la délibération du 24 septembre 2019, et ce dès début 2021.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D067 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Créances éteintes et admission en non valeurs.

Les élus ont acté l'annulation de la somme de 57 371,77 € au titre des admissions en non valeurs et la somme de 39 914,04 € au titre des créances éteintes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D068 Collecte des déchets ménagers et des relations avec le SMICTOM des Flandres - Modification du règlement de redevance.

Les élus ont validé la modification du règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D069 Voirie, bâtiments, gens du voyage et chenil – Rétrocessions des RD38 et 69 situées sur la commune de Merville, du CD 59 à la CCFL.

Les élus ont pris acte des rétrocessions des RD38 et RD69 situées sur la commune de Merville, du CD59 à la commune de Merville, et du transfert des voiries RD38 et RD69 dans le domaine public communal de Merville.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D070 Voirie, bâtiments, gens du voyage et chenil – Renouvellement de la convention cadre régissant les rapports entre la CCFL et ses communes membres pour l'exercice partagé de la compétence voirie.

Les élus ont validé la convention régissant les rapports entre la CCFL et ses communes membres pour l'exercice partagé de la compétence voirie.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D071 Habitat, actions sociales et CIAS - Nouvelles demandes d'aides à l'accession.

Les élus ont validé les 3 dossiers déposés dans le cadre de l'action 5 du Plan Local de l'Habitat Interne de la CCFL.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D072 Habitat, actions sociales et CIAS - Modification des conditions suite à l'annulation de la cérémonie organisée dans le cadre de la remise officielle des aides.

Les élus ont autorisé le versement de l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 euros, sous réserve de la production des justificatifs sollicités par la CCFL excepté la condition de participer à la cérémonie organisée dans le cadre de la remise officielle des aides.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D073 Habitat, actions sociales et CIAS - Aide à l'accession à la propriété – Modification des conditions de remboursement de l'aide.

Les élus ont validé la modification des critères d'attribution de l'action 5. Les autres éléments des délibérations du 16 décembre 2015 et 12 décembre 2019 restent inchangés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

2020D074 Environnement, transition écologique et aménagement du territoire – Adoption de la convention régissant les principes du service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les élus ont acté le renouvellement d'un service commun mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ (42 voix POUR)

Le Président,

Jacques HURLUS

